



Complément au rapport d'activité juillet 2018-juillet 2019

Housing First Namur

Année 2019

Table des matières

Complément au rapport d'activité juillet 2018-juillet 2019	1
Housing First Namur	1
Préambule	5
Introduction	7
1. L'année 2019 d'un point de vue qualitatif	8
Introduction.....	8
1.1. L'équipe.....	8
1.2. Données profils des usagers du service.....	9
1.2.1. Situation résidentielle	10
1.2.2. Taux de maintien en logement	12
1.2.3. Tranche d'âge	14
1.2.4. Consommation d'alcool et problématiques de santé mentale	15
Conclusion	15
2. L'année 2019 d'un point de vue quantitatif.....	16
Introduction.....	16
2.1. Les Services proposés	16
2.1.1. Graphique évolutif et analyses.....	16
2.2. Les démarches.....	19
2.2.1. Graphiques évolutifs et analyse	20
Conclusion	21
3. Conclusion et perspectives.....	22
3.1. Grille d'analyse SWOT.....	22
3.2. Conclusion.....	23
Annexes 1 : événement de 2019	27

Préambule

En guise d'introduction, il apparaît nécessaire de spécifier que ce document est à mettre en parallèle avec le précédent rapport d'activité couvrant la période de juillet 2018 à juin 2019. Les années précédentes, l'année de subventionnement du dispositif Housing First Namur couvrait la période de juillet à juin. Depuis la pérennisation du subventionnement des dispositifs Housing First wallons qui sont entrés dans le décret des Relais Sociaux en mars 2019, l'année couverte par le rapport d'activité concerne désormais l'année civile. Dès lors, un rapport d'activité ayant déjà été réalisé fin juillet 2019, couvrant le premier semestre de cette année, ce document est un complément permettant d'évaluer l'évolution du dispositif de juillet 2019 à décembre 2019.

Ce document permettra principalement d'avoir une vision sur l'état actuel de la situation des usagers du Housing First, les inclusions supplémentaires ainsi que le travail qui a été fourni par l'équipe.

Introduction

Afin de permettre une meilleure lisibilité ainsi qu'une vision plus globale du semestre écoulé dans notre service, nous vous proposons à partir de cette année une version plus concise et méthodologique de notre rapport d'activité.

Dans cette optique, nous retrouverons trois parties d'analyses principales et transversales :



D'un point de vue qualitatif

Ce point concernera particulièrement l'évolution de l'équipe et ce qu'elle est aujourd'hui, mais également des données profils des suivis du dispositif.



D'un point de vue quantitatif

Ce point de vue sera l'occasion de présenter quelques données statistiques objectivant le travail quotidien, mais également le type de public inscrit dans nos suivis.



Analyse SWOT et perspectives

Cette analyse offrira une vision claire et méthodologique de l'environnement de notre service. C'est ainsi que les atouts et les faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces seront mis en avant pour mieux saisir les objectifs et perspectives à venir.

À la lecture de ce rapport d'activité, nous souhaitons vous permettre une approche plus fine et compréhensive de ce qu'est le Housing First Namur. C'est donc par l'intermédiaire d'informations de types qualitatives et quantitatives reprenant les données profils des personnes que nous suivons, les activités que nous réalisons ou encore les collaborations de nous créons et nourrissons, que nous souhaitons vous partager notre réalité d'agents au sein du dispositif Housing First Namur, mais aussi celle des personnes que nous accompagnons.

1. L'année 2019 d'un point de vue qualitatif

Introduction

Ce semestre 2019 a fait l'objet de deux bouleversements majeurs au sein de l'équipe Housing First Namur et de son organisation. Ce point traitera donc particulièrement de ces difficultés et proposera une photographie de la situation de l'équipe en décembre 2019.

Ce point permettra également un temps d'arrêt sur l'état actuel des profils des suivis du dispositif afin de donner une vision d'ensemble des situations encadrées au quotidien.

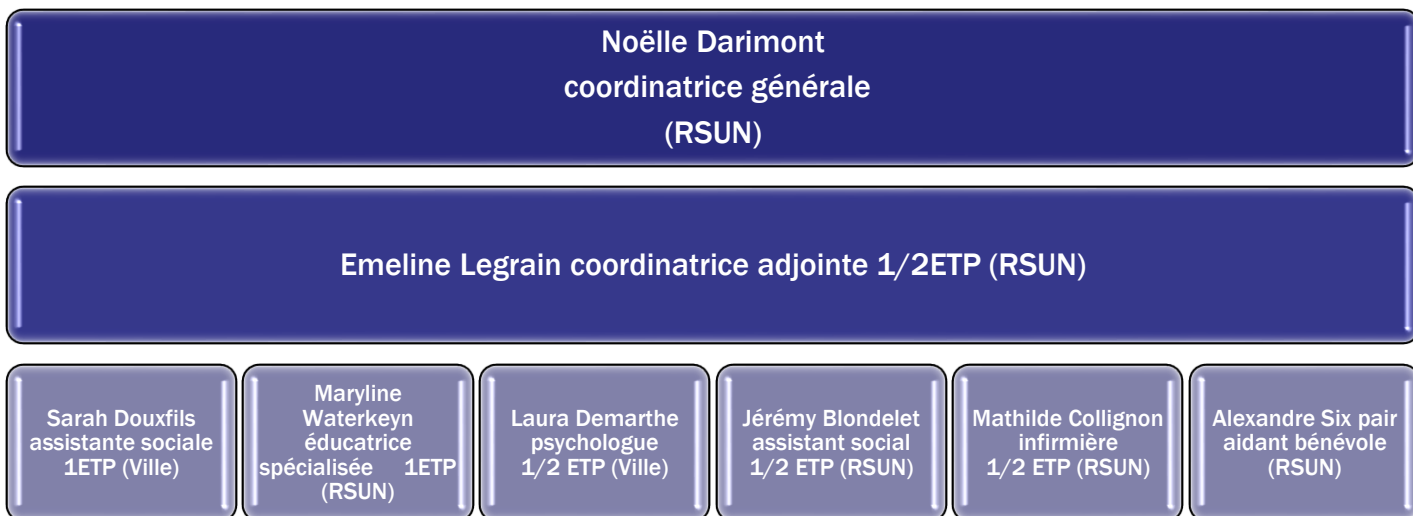
1.1. L'équipe

Premièrement, en ce qui concerne l'organisation, le pilotage du dispositif a fait l'objet de réflexions à partir de la difficulté de la coordination du Relais Social Urbain Namurois de gérer de plus en plus de projets. Cette réflexion a mené à l'idée de pouvoir transférer le Housing First Namur vers le département de l'action sociale du CPAS de Namur permettant au RSUN de diminuer sa charge de travail relative au pilotage des projets. Malheureusement, en dernière minute, ce transfert n'ayant pas pu avoir lieu, ces mouvements ont créé de l'inquiétude et de l'insécurité au sein de l'équipe.

Ensuite, nous avons eu le plaisir d'apprendre le début de grossesse d'un agent de l'équipe. Cette nouvelle a immédiatement été suivie d'un écartement de la travailleuse selon le règlement de travail, en raison des risques encourus par le travail d'accompagnement mené au Housing First Namur. Ce membre de l'équipe n'ayant pas encore été remplacé, l'équipe a dû fonctionner les deux derniers mois de l'année avec 0.5 ETP en moins.

Il sera donc nécessaire de prendre en compte cette situation dans la lecture des données qui vont suivre. En effet, l'absence, même temporaire, d'un ½ ETP sur une équipe comptant 3.5 ETP de travailleurs de terrain a un impact important sur les possibilités d'inclusion de nouveaux usagers, mais également sur le nombre de démarches et activités réalisées en 2019. De plus, il suffit de se tourner vers le rapport d'activité 2018-2019 pour se rendre compte que l'équipe avait déjà subi de nombreux changements entre octobre 2018 et mai 2019, période à laquelle les 3.5 ETP sont redevenus opérationnels sur le terrain. Ainsi, si l'on tient compte de ce contexte instable, nous pouvons compter que sur les 12 mois de 2019, seulement 6 mois ont pu être couverts par l'ensemble des travailleurs de l'équipe.

Afin de faire un point sur la composition actuelle de l'équipe, voici la photographie de l'ensemble des agents représentant l'équipe du Housing First Namur en décembre :

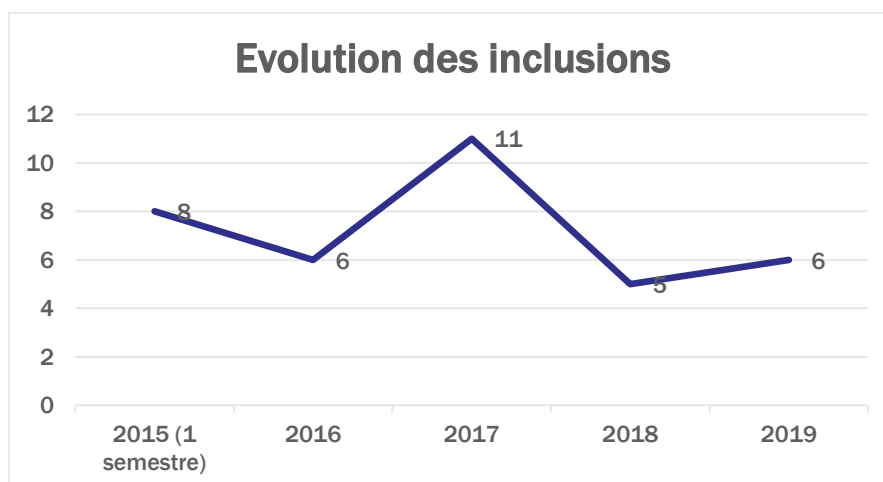


1.2. Données profils des usagers du service

Cette partie du chapitre propose une photographie des profils des personnes accompagnées au sein du dispositif Housing First de Namur en décembre 2019. Pour chaque personne incluse dans le dispositif, nous effectuons une récolte de données évolutive reprenant les items qui vont pouvoir vous être présentés anonymement ci-dessous.

Pour faire le parallèle avec le précédent semestre, nous pouvons dire que trois personnes ont intégré le dispositif depuis juillet 2019. Ainsi, nous sommes actuellement à 36 inclusions depuis la naissance du Housing First Namur, c'est-à-dire juillet 2015. En 4 ans et demi, nous avons donc réalisé une moyenne de 8 inclusions par an.

Dans les faits, voici l'évolution de ces inclusions :

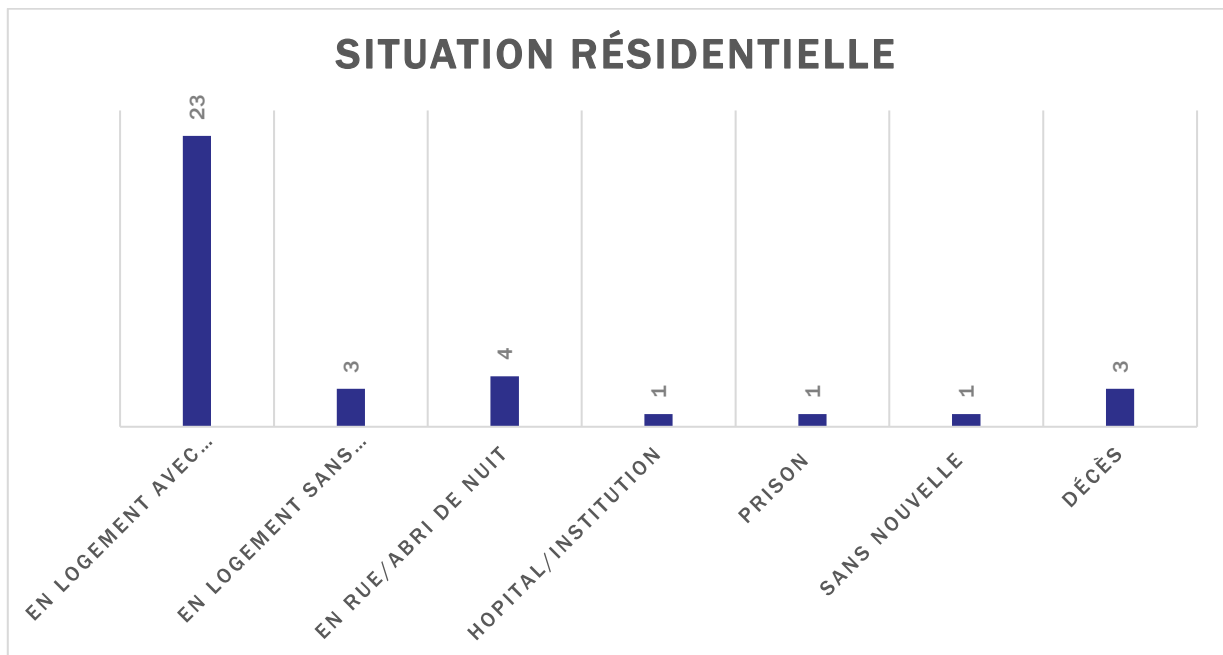


Nous pouvons voir une forte baisse en 2018 qui correspond à une période où le manque de personnel au sein de l'équipe était assez important. L'équipe s'est seulement stabilisée en mai 2019 pour ensuite « perdre » temporairement de nouveau un mi-temps en octobre 2019. Cette diminution des chiffres va également se faire ressentir dans la récolte des données concernant les démarches et activités réalisées durant l'année. Dans ce cadre, il nous est apparu nécessaire de se centrer sur les accompagnements effectifs et non sur le relogement afin de maintenir la qualité de l'accompagnement proposé.

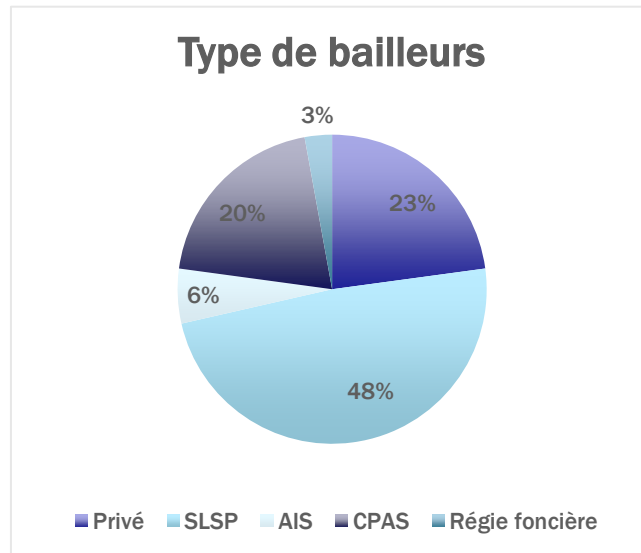
1.2.1. Situation résidentielle

Si item permet de faire le point sur le statut résidentiel de chaque suivi, il propose également une évaluation de la proposition de personne maintenue en logement, aspect que nous pourrions traiter dans le prochain point.

L'un des huit principes du Housing First étant l'accompagnement souple et illimité, nous accompagnons les personnes sans « date de fin » tant que la personne le souhaite. Ainsi, si la situation résidentielle d'une personne change, nous pouvons bien entendu adapter nos accompagnements. À titre d'exemple, si Monsieur B. était en logement avec suivi HF et se retrouve en institution carcérale, s'il le souhaite, nous pouvons maintenir l'accompagnement en réalisant des visites à la prison. Ce maintien du lien permet de nourrir la relation de confiance, mais également de préparer « l'après » avec l'utilisateur en fonction de ses envies et besoins.



Parmi les logements qui sont loués par les usagers, nous retrouvons différents types de bailleurs.



Comme le montre ce graphique, nous pouvons observer que la plus grande proportion de ceux-ci provient du secteur des Sociétés de Logements Sociaux (SLSP). Dès la mise en place du dispositif, un travail d'information et de partenariat s'est mis en place avec l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire namurois. Ces collaborations précieuses et nécessaires sont constamment en évolution et nourries par des rencontres d'évaluation, des suivis et de la collaboration. Ce fonctionnement permet d'améliorer le lien de confiance entre les bailleurs, le dispositif et les locataires. De cette façon, nous avons eu le plaisir cette année de compter un nouveau partenariat avec la Régie Foncière de la Ville de Namur et de voir augmenter notre pool de logements grâce à la décision de la Joie du Foyer de mettre à disposition de notre service deux logements par an durant une période de cinq ans.

Ces évolutions de partenariats s'ajoutent à ceux déjà existants avec les autres bailleurs. Concernant les bailleurs privés qui correspondent actuellement à 23% de notre pool de logements, nous avons pu nous rendre compte de certaines difficultés dans la gestion de ces partenariats. Notamment le fait que notre équipe ne compte pas de référent logement ayant une expertise dans cette matière (législation). Dès lors, avec l'arrivée de Géraldine Léonard, Capteuse Logement du Relais Social Urbain Namurois, nous avons fait le choix de collaborer plus intensément sur ce pôle. Ainsi, à partir de 2020, nos collaborations permettront d'intégrer Mme Léonard à l'ensemble des questions logements. Ce fonctionnement nous permettra de compter une nouvelle expertise au sein de notre équipe, mais également au service de notre public et des bailleurs.

1.2.2. Taux de maintien en logement

Nous pouvons proposer deux types de lecture de cet item. Tout d'abord en nous basant sur l'ensemble du nombre d'inclusions depuis le départ du dispositif :

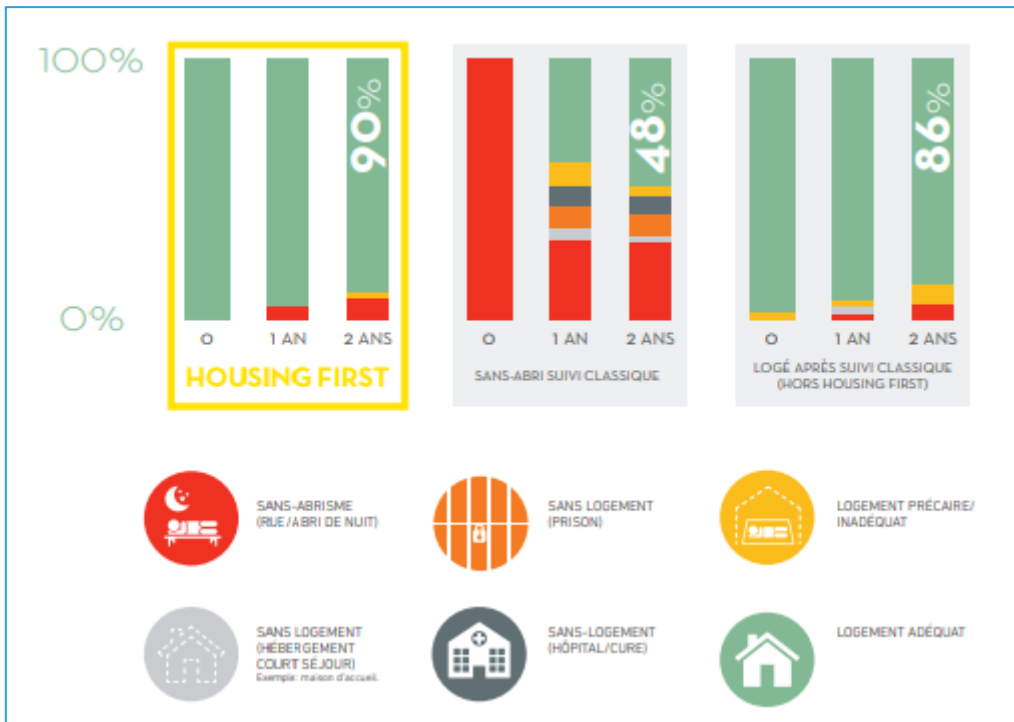
- 1) Sur l'ensemble des 36 inclusions depuis le début du dispositif (juillet 2015) à ce jour (fin 2019), soit une période de 4 ans et demi :
 - 🏠 27 personnes sont toujours en logement, soit 82% (dont 3 décès);
 - 🏠 29 personnes ont atteint ou dépassé 1 an de vie en logement, soit 83% (dont 1 décès) ;
 - 🏠 21 personnes ont atteint ou dépassé les 2 ans de vie en logement, soit 64% (dont 2 décès);
 - 🏠 10 personnes ont atteint ou dépassé les 3 années de vie en logement, soit 30% (dont 3 décès).

Ensuite, en se focalisant sur le nombre de personnes concernées par l'objectif de la récolte. Ainsi, si l'on prend l'item « après 1 an de vie en logement », n=30 est le nombre de personnes ayant vécu au moins un an en logement.

	À l'heure actuelle (n=36)	Après 1 an de vie en logement (n=30)	Après 2 ans de vie en logement (n=25)	Après 3 ans de vie en logement (n=17)
Personnes en logement	26	28	21	10
Taux de maintien	79%	96%	91%	71%
Décès	3	1	2	3

Les proportions récoltées dans cet item sont intéressantes à mettre en lien avec les résultats de l'évaluation de la phase test de l'implémentation du Housing First Belgium¹ :

¹ <http://www.housingfirstbelgium.be/medias/files/housing-first-belgium-resultats-fr-3.pdf>



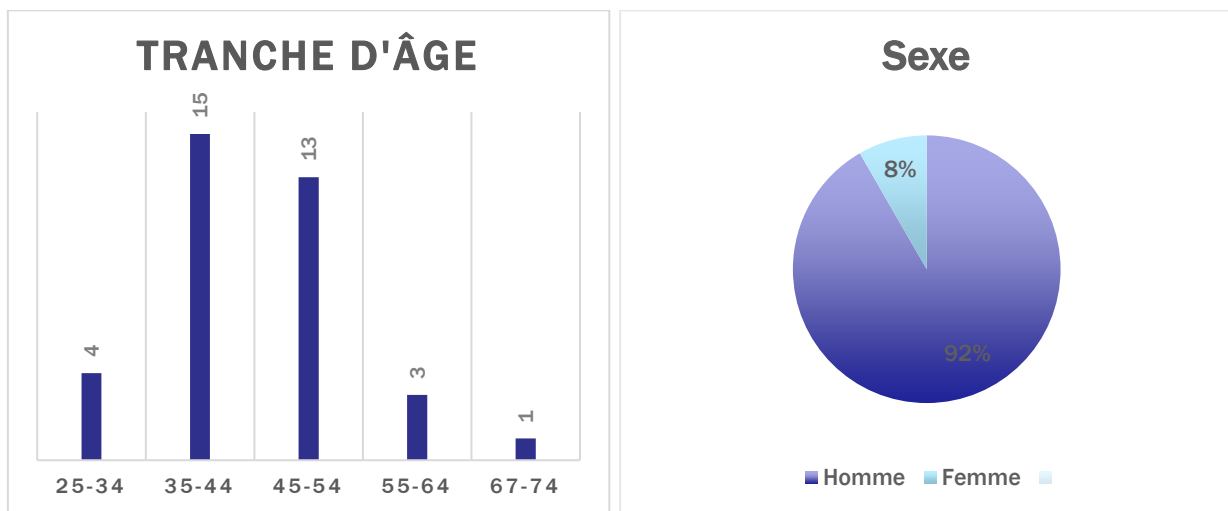
En effet, nous pouvons observer que les proportions récoltées au dispositif Housing First Namur sont en phase avec l'évaluation ci-dessous et bien plus élevées que le pourcentage de maintien en logement pour des personnes en situation de sans abrisse bénéficiant d'un suivi classique.

1.2.3. Tranche d'âge

Cet item permet de s'arrêter un moment sur l'âge des personnes suivies dans le dispositif. Mais avant cela, prenons le temps de passer en revue la moyenne d'âge des personnes vivant à la rue :

- 🏠 44 ans pour les hommes, contre 77,1 pour un homme ayant un logement en Wallonie² ;
- 🏠 42 ans pour les femmes, contre 88,5 ans pour une femme ayant un logement en Wallonie ;

Il nous semble intéressant de voir que plus de 47% des personnes suivies par notre service se retrouvent au-dessus de ces moyennes. La sécurité et la stabilité que procure le logement ne sont pas en effet pas négligeables et impactent cet item.



L'évaluation de la phase test du Housing First en Belgique a également pu mettre en évidence qu'après un à deux ans de vie en logement, ce sont les locataires Housing First qui présentent le meilleur état de santé :

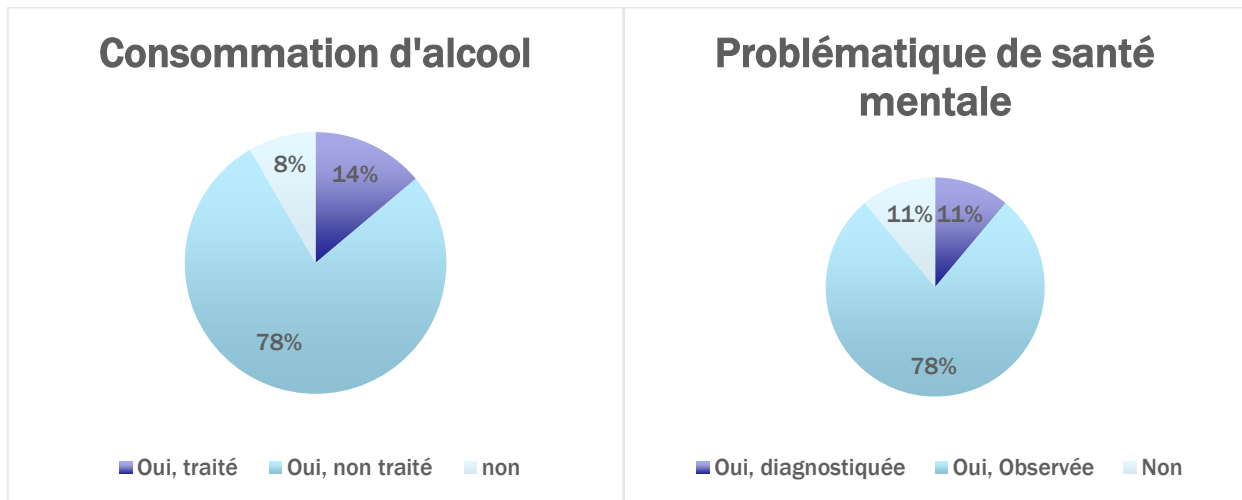
- 🏠 Constat d'une « stabilisation ou d'une amélioration surtout concernant les problématiques de santé mentale ;
- 🏠 La consommation d'alcool en situation de sans-abrisme augmente »³

Bien entendu, ces deux affirmations ne peuvent pas être sans liens avec le fait que plus de 47% des locataires Housing First Namur ont dépassé la moyenne d'âge des personnes ayant un vécu de sans-abrisme.

² Source : <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/esperance-de-vie-et-mortalite/>
³ <http://www.housingfirstbelgium.be/medias/files/housing-first-belgium-resultats-fr-3.pdf>

1.2.4. Consommation d'alcool et problématiques de santé mentale

Sans surprise, nous pouvons observer des proportions importantes de consommation de substances (alcool, drogue, médicament...) et de problématiques de santé mentale. En effet, les conditions d'accès au dispositif étant de présenter des problématiques de consommation (de tout ordre) et/ou des problématiques de santé mentale, ces chiffres sont en adéquations avec les modalités du service.



Ces chiffres nous montrent également de faibles pourcentages concernant la prise de traitement et le diagnostic des problématiques. De nouveau, ces proportions sont en lien avec la philosophie du projet qui prône l'accompagnement centré sur l'utilisateur et le choix et le contrôle par l'utilisateur du service. Dès lors, par l'intermédiaire d'un accompagnement actif sans coercition, l'équipe applique le principe de la réduction des risques et informe les personnes des risques encourus par certains comportements et consommations. Les informations reçues, c'est la personne qui décide ce qui est le plus dommageable pour elle-même.

En ce qui concerne le diagnostic des problématiques de santé mentale, contrairement aux équipes d'un « Chez soi d'abord » en France, la nôtre ne comporte pas de psychiatre et les personnes entrant dans le dispositif ne doivent pas être obligatoirement diagnostiquées. Lorsqu'il y a la présence d'un diagnostic, cela signifie alors que la personne a consulté un psychiatre avant son entrée dans le dispositif et/ou dans le décours de son projet de rétablissement.

Conclusion

Notre objectif d'améliorer le bien-être des personnes se poursuit et nous souhaiterions entamer un travail d'analyse de données quant à l'évolution des consommations et du processus de rétablissement. Le taux de maintien en logement satisfaisant permet de favoriser le sentiment de sécurité des personnes ce qui nous encourage dans cette optique.

2. L'année 2019 d'un point de vue quantitatif

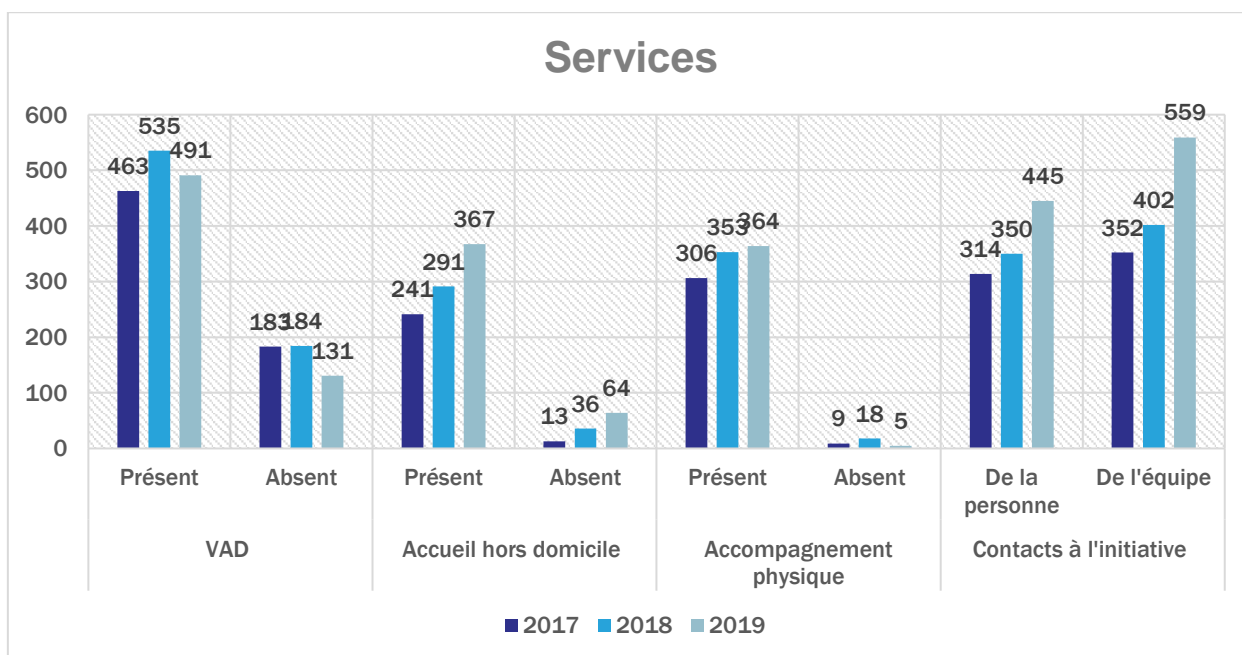
Introduction

Ce chapitre va pouvoir nous apporter plus de détails concernant le travail fourni par l'équipe avec les usagers. Ainsi, nous allons passer en revue le type de démarches réalisées, mais aussi le nombre de visites et d'accompagnements en tenant compte des présences et absences des usagers.

2.1. Les Services proposés

Les services regroupent quatre grandes catégories : les visites à domicile, les accueils hors domicile, les accompagnements physiques et les contacts. Il s'agit des moyens utilisés par l'équipe pour rencontrer la personne dans ses besoins, ses attentes et son projet de rétablissement. L'analyse ci-dessous va permettre l'évaluation de ses moyens durant les trois années qui ont pu être prises en compte dans les statistiques. C'est-à-dire 2017, 2018, 2019, en s'accent sur l'année qui nous préoccupe dans ce rapport, c'est-à-dire 2019.


2.1.1. Graphique évolutif et analyses



Les visites à domicile : ces visites sont effectuées en fonctions des besoins des locataires. Dans l'optique du principe de l'accompagnement centré sur la personne, ces visites sont organisées avec la personne. Cependant, l'expérience de réintégration d'un logement étant une période souvent intense en émotions et un changement radical de mode de vie, nous proposons un accompagnement rapproché le premier mois de mise en logement. Ainsi, avec


l'avis de la personne, nous effectuons au minimum deux visites à domicile lors du premier mois d'entrée en logement. Ce premier mois passé, nous évaluons la nécessité de maintenir ou d'écarter les visites avec le locataire. C'est ainsi que bien souvent, nous effectuons en moyenne une visite à domicile par semaine par usager. Cependant, notre travail se faisant au « cas par cas », nous pouvons évaluer et adapter à tout moment la fréquence de ces visites.

Concernant l'année 2019, nous pouvons observer une légère baisse des visites à domicile passant de 715 pour 2018 à 622 pour 2019. Cette baisse peut s'expliquer par les différents éléments mis en avant dans l'introduction de ce rapport. Cependant, il semble intéressant de pointer la proportion de présence et d'absence lors de ces visites. Si l'on compare 2018 à 2019, hormis la baisse de VAD, nous pouvons observer une augmentation de présence. Celle-ci était déjà satisfaisante en 2018 avec 75% de présence pour augmenter en 2019 et atteindre les 79%. Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses quant à cette augmentation : l'amélioration du lien de confiance ou encore le fait que la personne trouve du sens à ces rencontres. Malgré cela, nous pouvons également observer que c'est dans l'item VAD qu'il y a la plus d'absentéisme, nous pouvons éventuellement mettre cette information en lien avec le fait que l'initiative de la prise de contact est plus élevée de la part de l'équipe que du locataire. Le taux d'absentéisme peut donc être en lien avec le fait que le locataire ne souhaite pas de passage de l'équipe à ce moment là pour des raisons diverses : ce n'est pas le moment, besoin d'être seule, accueil d'ami, volonté de ne pas montrer son logement...


 **L'accueil hors domicile** : ces rencontres se font lorsque la personne ne souhaite pas nous accueillir chez elle pour diverses raisons (hygiène du logement, envie de changer d'air...) ou encore lorsque les visites à domicile ne sont pas souhaitables pour les travailleurs pour des raisons telles qu'un souci de comportement ou encore de maintien de la sécurité des agents. Dans ces différentes situations, nous proposons au locataire de lui donner rendez-vous dans un service social ou encore dans un endroit où il est possible de prendre une consommation. Ces rencontres permettent de suivre la situation de la personne ainsi que de nourrir et maintenir le lien de confiance qui nécessite du temps, de la patience, de l'authenticité et de prendre la personne là où elle se trouve.

Pour ce qui est de 2019, nous pouvons voir une forte augmentation de ce service, passant de 327 en 2018 à 431 en 2019. Cela peut s'expliquer par le fait que nous prenons de plus en plus le temps de proposer au locataire de prendre une tasse de café ou de profiter de notre passage pour faire une promenade. Cependant, observons en parallèle une augmentation de 3% du nombre d'absents lors de ces visites. Ces rencontres hors domicile sont également effectuées avec des usagers qui ne sont actuellement plus en logement et dont la situation de vie en rue a pu déconstruire un cadre spatio-temporel qu'ils avaient pu retrouver en logement. Dès lors, il n'est en effet pas rare qu'une personne vivant en rue ne parvienne pas à temps au rendez-vous ou encore que « l'urgence » de sa situation ait pris le dessus sur le rendez-vous défini avec l'équipe.

L'absence lors d'un rendez-vous ne doit pas être vécue comme un échec par les travailleurs sociaux. Il est souvent nécessaire de chercher à comprendre les raisons de ces absences afin de pouvoir adapter un accompagnement plus en phase avec les besoins de la personne. En effet, cela fait également partie du processus de rétablissement et parfois d'une façon pour la personne d'exercer son pouvoir de décision.

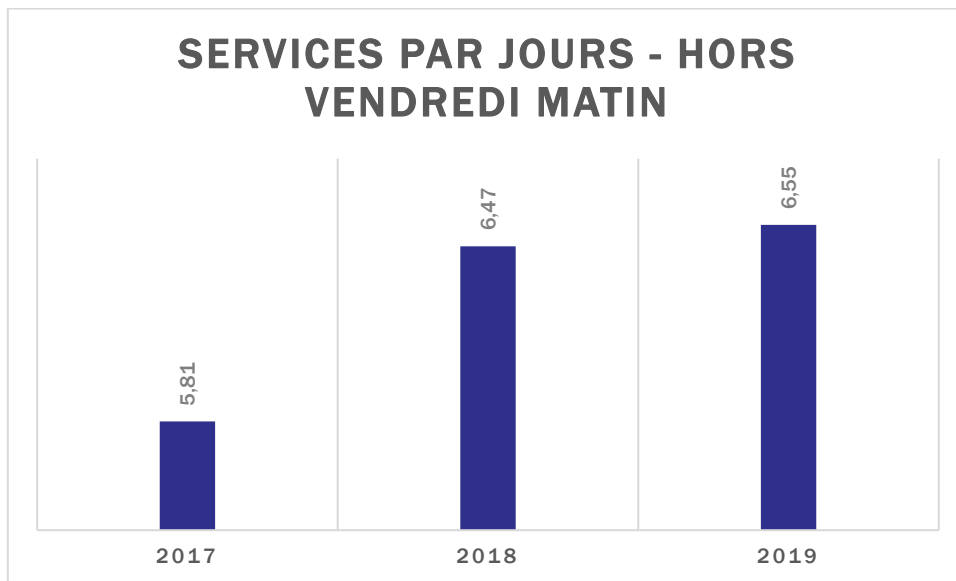
 **Les accompagnements physiques** : ces accompagnements vont souvent de pair avec des rendez-vous psychomédicosociaux vers lesquels les personnes souhaitent être accompagnées. Dans ce cadre, la pluridisciplinarité de l'équipe montre toute sa plus-value et permet à la personne d'être accompagnée avec le plus d'expertise possible. Ainsi, s'il est nécessaire d'accompagner une personne chez le médecin, cet accompagnement se fera, si possible, avec l'infirmière. Cela favorisera alors un meilleur suivi de la situation, et permettra de reformuler certaines phrases si nécessaire afin que l'utilisateur comprenne bien les informations reçues. Cependant, ces accompagnements peuvent également recouvrir l'ensemble des activités de la vie quotidienne telles qu'aller faire des courses alimentaires, d'électroménager ou encore pour suivre des cours de guitare ou rendre visite à des membres de sa famille.

Pour l'année 2019, la tendance est à l'augmentation des présences à hauteur de 4% pour atteindre presque 100% et à la diminution des absences de 4% également pour atteindre presque 0%.

 **Contact à l'initiative** : cet item regroupe les contacts pris à l'initiative de la personne ainsi que de l'équipe. Il s'agit pour la plupart des situations de contact téléphonique directement sur le téléphone de la personne ou par l'intermédiaire d'un tiers (service, amis, famille...). La plupart du temps, les contacts pris à l'initiative de l'équipe sont des contacts à titre de rappel : rappel de rendez-vous, de passage de l'équipe, ou encore des transmissions d'informations.

Pour l'année 2019, une augmentation du nombre de contacts à raison de 14% s'observe par rapport à 2018. Pour ce qui est de l'initiative de la prise de contact durant l'année étudiée, les proportions de celles-ci restent sensiblement les mêmes : 44% à l'initiative de la personne en 2019 pour 46% en 2018 et 56% à l'initiative de l'équipe en 2019 pour 54% en 2018.

2019 aura également vu une légère augmentation en termes de services effectués par jour, et ce malgré les difficultés vécues par l'équipe cette année. Bien entendu, au vu des intégrations réalisées dans le dispositif, cette donnée semble pertinente.



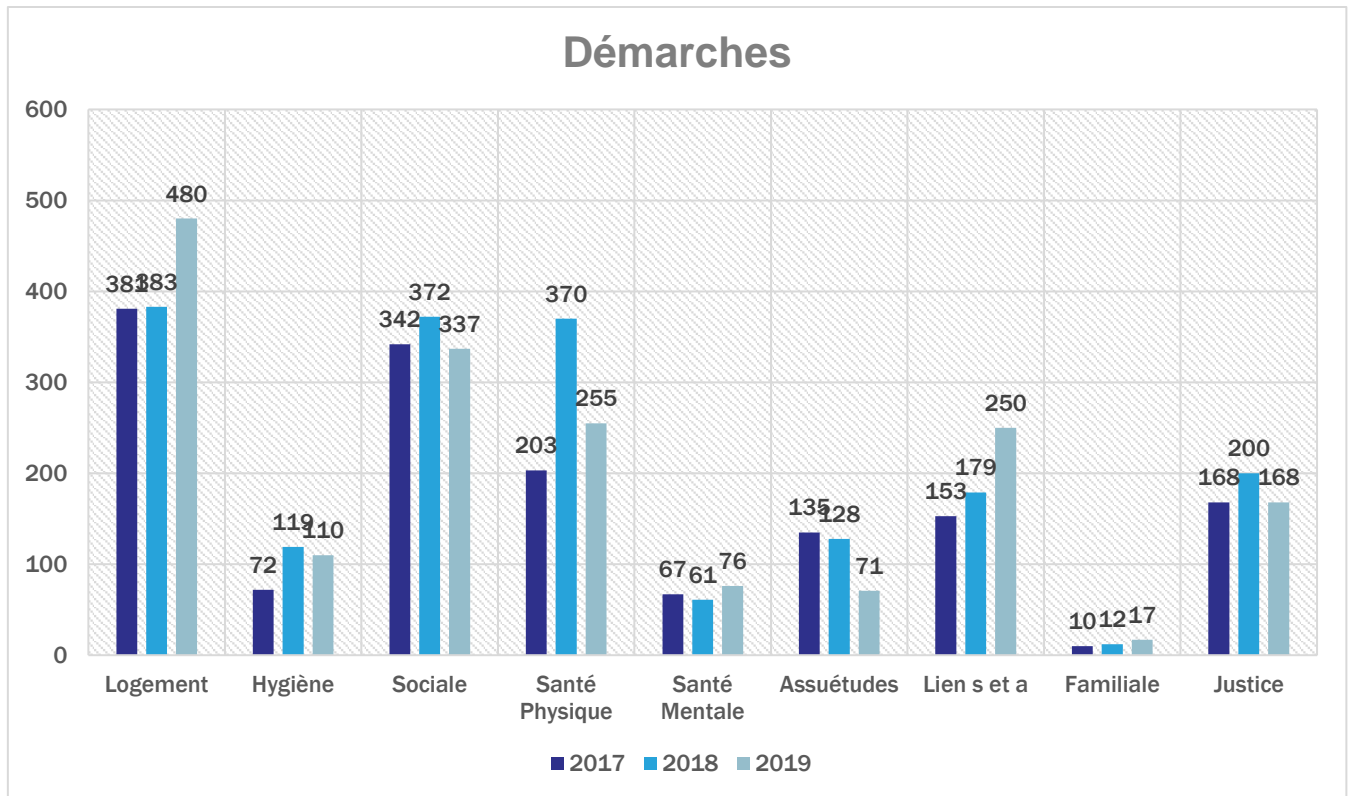
Notons que ces chiffres sont récoltés du lundi au jeudi hors vendredi matin étant donné que c'est un moment de réunion hebdomadaire.

Il semble important de noter que l'ensemble de ces services sont réalisés à la demande des usagers et en cogestion entre les agents et les locataires. Dans l'optique d'un accompagnement actif sans coercition, l'équipe informe et propose aux usagers des formes d'accompagnements que ceux-ci acceptent ou réorganisent. Bien entendu, nous ne restons pas passifs face à des refus ou à de la non-demande et nous restons disponibles pour la mise en réflexion, la discussion et l'écoute nécessaires au processus de rétablissement de la personne.

2.2. Les démarches

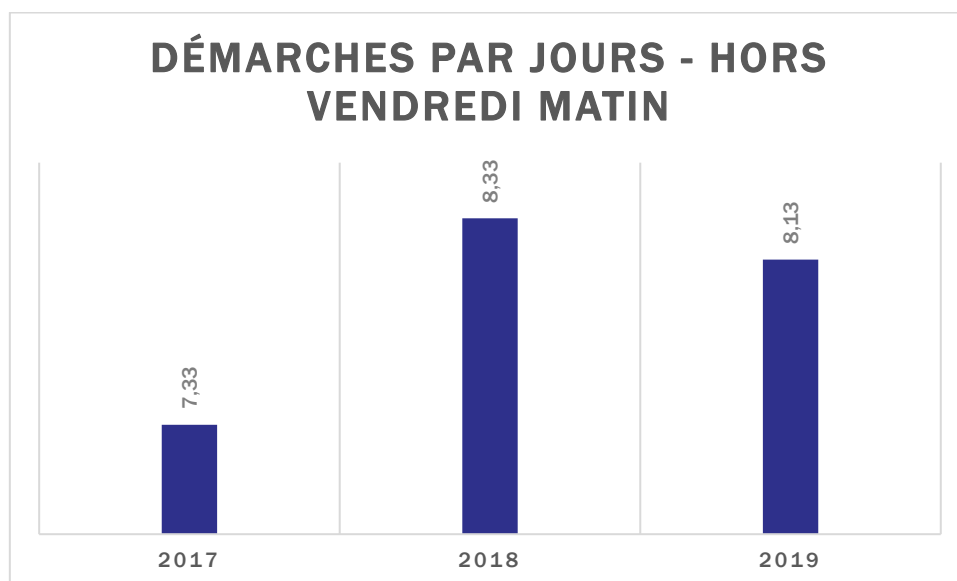
Cet item reprend les motivations des services réalisés avec les personnes. Ainsi, à titre d'exemple, une visite à domicile pourra être réalisée pour effectuer une démarche en santé mentale, telle qu'une prise de rendez-vous auprès d'un Service de Santé mentale. Dans cette récolte, nous reprenons l'ensemble des domaines de la vie sur lesquelles notre équipe agit avec les usagers : le logement, l'hygiène (corporelle, logement), le social, la santé physique, la santé mentale, les assuétudes, les liens sociaux et activités, les liens familiaux et la justice.

2.2.1. Graphiques évolutifs et analyse



Si l'on observe ces chiffres, nous pouvons voir une faible diminution du nombre de démarches à raison de 1764 en 2019 et 1824 en 2018. En dehors de ces chiffres, nous pouvons également mettre en évidence des variations en fonction des domaines de démarches. Ainsi, nous observons une augmentation pour les démarches logement, santé mentale, liens sociaux et activité ainsi que familiale. Or, en 2018, nous observons particulièrement une augmentation pour les domaines de l'hygiène, de la santé physique et de la justice. Donc à ce stade, il n'y a pas une tendance précise que se confirme d'une année à l'autre.

L'année passée, nous émettions l'hypothèse que les personnes qui entrent en logement se posent, prennent plus attention à leur état de santé et ne sont plus dans leurs urgences quotidiennes. De ce fait, le corps entre dans une « décongélation du moi », N. Devoux explique les rechutes des processus de réinsertion par la brutalité de la décongélation du moi et la submersion de l'individu par l'afflux émotionnel qu'il provoque. Dès lors, une attention plus particulière à la santé physique des usagers était nécessaire et a pu être démontrée par le nombre de démarches réalisées dans ce domaine. Cependant, cette année le nombre de démarches dans ce domaine est à la baisse, ce qui s'explique probablement en partie au moins par le fait qu'entre novembre 2018 et mai 2019 il n'y avait pas d'infirmière au sein de l'équipe.



En ce qui concerne les démarches effectuées par jour, hors vendredi matin, moment de réunion, nous observons une faible diminution des démarches. Cette diminution nous renvoie aux différentes raisons évoquées dans l'ensemble de ce rapport.

Conclusion

En guise de conclusion de ces différentes données et analyses, nous pouvons ajouter que de nombreuses évaluations approfondies s'accordent pour démontrer les effets positifs du « Housing First », en particulier sur 3 points :

- 🏠 Les personnes logées via ces programmes de « logement d'abord » conservent mieux leur logement que celles passées par d'autres dispositifs. **Ainsi, 88 % des bénéficiaires de Pathways To Housing sont toujours dans leur logement au bout de 2 ans, contre 47 % d'un groupe « témoin » ayant bénéficié de services évolutifs.** Ce type de programmes a permis aux États-Unis **de réduire non seulement les durées moyennes d'hospitalisation, mais aussi les incarcérations.** Selon les sites, 70 à 80 % des personnes sont encore dans leur logement après 4 ans ;
- 🏠 Le logement pérenne fournit une forme de **stabilité et de sécurité que ces personnes ne connaissent pas dans leur mode de vie antérieure ;**
- 🏠 **Ces programmes présentent un rapport coût-efficacité supérieur à toutes les autres solutions classiques.**

Notre équipe travaille au quotidien avec les usagers à l'amélioration de leur confort de vie et leur bien-être. Cependant, force est de constater qu'à l'impossible nul n'est tenu et que, faute de moyens nécessaires, nous ne pouvons plus assurer le bien-être de l'équipe en augmentant le nombre d'inclusions au sein du dispositif. Il nous a donc fallu faire le choix de réaliser une pause concernant les inclusions afin de pouvoir maintenir un accompagnement de qualité tout en respectant le bien être des travailleurs.

3. Conclusion et perspectives

3.1. Grille d'analyse SWOT

L'analyse qui va suivre permet une vue d'ensemble sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces auxquelles le service a pu être soumis. Bien plus qu'un listing, cet outil va également permettre de tirer les conclusions de cette année écoulée et de réfléchir à des perspectives pour les années à venir.

D'abord sous forme de tableau, une analyse plus fine permettra ensuite de faire émerger les perspectives à venir.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Équipe pluridisciplinaire y compris un pair aidant ; 🏠 Service innovant proposant un accompagnement bas seuil en logement fondé sur les besoins de la personne ; 🏠 Liberté d'action au départ des 8 grands principes fondateurs ; 🏠 Professionnels menant les actions sur base d'une philosophie de travail partagée ; 🏠 Capacité de « débrouillardise » de l'équipe 🏠 Agent Housing First faisant partie d'autres équipes de services sociaux namurois, ce qui favorise les transmissions d'informations et potentialise les savoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Petite équipe avec plusieurs temps partiels ; 🏠 Période de remplacement des agents assez longue → plusieurs mois avant de remplacer deux agents ; 🏠 Manque de collaboration étroite avec spécialiste de la santé mentale (psychiatre) ; 🏠 Problématiques multiples propres au logement et aux personnes en situation de grande précarité face auxquelles l'équipe n'est pas toujours armée voir formée (squattage, problématique avec le voisinage, dégradation rapide de l'état de santé...) ; 🏠 Manque de temps et de moyens financiers pour les formations et supervisions ; 🏠 Liberté d'action avec un cadre flou et fluctuant ; 🏠 La proximité entre les locataires et les professionnels ;
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Partenariat avec l'ensemble des SLSP, AIS de Namur ainsi que la Régie foncière ; 🏠 Richesse du réseau social namurois et collaborations fructueuses ; 🏠 Soutien, renfort et bienveillance de la part des services partenaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Nécessité d'augmenter le nombre d'utilisateurs avec une équipe qui reste la même ; 🏠 Évolution du public avec des profils de plus en plus complexes et des besoins intenses en accompagnement ; 🏠 Lourdeur des situations ; 🏠 Souffrance psychosociale ;

<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Reconnaissance du dispositif de façon nationale et internationale ; 🏠 Soutien, offre de formations et d'interventions du Housing First Lab ; 🏠 Soutien financier de la Ville de Namur ; 🏠 Participation à l'appel à projets du Housing First LAB pour favoriser l'affiliation sociale ; 🏠 Participation au mémorandum du RSUN « La fin du sans-abrisme à Namur c'est possible » ; 🏠 Réception de dons pour favoriser l'entrée en logement ainsi que pour améliorer la qualité des assemblées des locataires ; 🏠 Maintien des comités institutionnels et des comités de suivis du dispositif ; 🏠 Accord du CA pour faire de la communication sur le dispositif à partir des réseaux sociaux ; 🏠 Fait partie de la Déclaration Politique Régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Budget non adapté à la réalité des besoins ; 🏠 Incertitude sur la reprise éventuelle du dispositif par une autre structure faitière.
---	---

3.2. Conclusion

En guise de conclusion, nous souhaitons nous appuyer sur l'analyse SWOT précédemment réalisée. Nous pouvons y lire un ensemble de forces, de faiblesses d'opportunités et de menaces qui ont ponctué notre année 2019. Cette analyse nous permet d'appuyer certains points qui ont été les plus marquants pour l'équipe.

Premièrement, même si cet aspect a déjà été décliné dans ce rapport, il nous semble nécessaire de pointer le manque de personnel que le service a subi en 2019. Le dispositif Housing First Namur, jeune de ses quatre années d'existence cherche encore son équilibre dans son fonctionnement. Même si nous nous appuyons une méthodologie d'action qui repose principalement sur les huit principes du Housing First, il est quand même nécessaire de gérer l'ensemble des imprévus et les accompagnements au quotidien.

Lors de cette année, nous avons pu travailler sur différents éléments afin d'améliorer la gestion de cette organisation en fonction de ses faiblesses et menaces. Ainsi, nous avons pu compter sur une équipe multidisciplinaire remplie de ressources et d'enthousiasme face à un dispositif innovant et qui doit encore et toujours faire ses preuves. La capacité de débrouillardise de l'ensemble de l'équipe a permis de combler le manque de moyen mis à disposition du dispositif.

C'est ainsi qu'un travail de prospection, de collaboration et de partenariat plus intense a pu voir le jour et qu'une reconnaissance du dispositif a pu être faite auprès d'un

ensemble de partenaires. À commencer par la Ville de Namur par le biais de la prise en charge financière de 1.5 équivalent temps plein, c'est-à-dire 1 équivalent temps plein en plus que les années précédentes.

Ensuite, nous avons pu nourrir nos collaborations avec les différents bailleurs sociaux et privés permettant une augmentation du nombre de logements notamment mis à disposition par la Joie du Foyer, de nouvelles collaborations avec la Régie Foncière de la Ville de Namur ou encore le Fonds du Logement des Familles Nombreuses. Pour favoriser ces collaborations, nous avons débuté une nouvelle forme de partenariat avec le Capteur logement du RSUN afin de pouvoir compter une référente logement au sein de notre équipe.

Concernant les nouvelles perspectives, nous pouvons également citer plusieurs nouveaux projets qui nous avons pu mettre en place grâce à des financements connexes.

Nous pouvons parler du projet de « Coach de vie » qui sera mis en place en février 2020 grâce à un appel à projets lancé par le SPP intégration sociale et subsidiée par la Loterie Nationale. Ce projet, dont nous vous parlerons plus en détail dans le rapport d'activité 2020, consiste à améliorer l'intégration des usagers du Housing First Namur dans la communauté de leur choix par le biais d'activités de droits communs, de formation et d'emploi rémunéré. Dans ce cadre, un coach de vie qui sera rattaché à l'équipe débutera ses fonctions le 18 février 2020. Nous avons hâte de vous raconter la suite !

Trois autres financements nous permettront la mise en place de petits projets en 2020 :



🏠 CERA fondation nous a délivré un montant nous permettant la réalisation de « Kit bien habiter » afin que l'équipe puisse fournir un trousseau à chaque nouvel entrant ;

🏠 Le groupement de donateurs « 24 You » nous a délivré un montant nous permettant de maintenir les assemblées des locataires avec un côté chaleureux. La somme acquise permettra de proposer des activités, mais également des moments gourmands lors des rencontres (présences de sandwiches, biscuits, café...) ;



- 🏠 La cellule sport et Culture du CPAS de Namur nous a délivré une somme afin de pouvoir réaliser une activité souhaitée par les usagers Housing First, une journée à la mer du nord.

Même si le quotidien de la pratique Housing First est difficile pour les travailleurs en ce qui concerne la charge mentale (travailleurs en relation directe et permanente avec des personnes en grande difficulté) et qu'elle est éreintante dans le manque d'évolution des moyens, nous pouvons dire que le Housing First, ça marche !

Non pas seulement parce que des personnes se maintiennent en logement ou encore parce qu'il y a moins de « SDF » visibles dans les rues, mais bien parce que Monsieur T nous a souri hier et nous a dit qu'il était heureux, parce que Monsieur D. ne consomme plus, qu'il a une nouvelle compagne et nous dit être over booked en riant ou encore parce que Monsieur L. nous partage que depuis qu'il est logement, il a enfin trouvé la paix. Il est malheureusement difficile de quantifier ces moments de bonheurs, ces victoires quotidiennes et pourtant ils sont là et ils peuvent prouver que oui, le Housing First, ça marche !

Annexes 1 : événement de 2019

- 🏠 11/01 : Rencontre Pléiade pour mise en place de collaboration → a permis de réaliser une convention pour une première rencontre d'information avec les usagers HFN (équipe)
- 🏠 21/01 : Participation et représentation du Housing First Namur à la plateforme Housing First Belgium (équipe)
- 🏠 01/02 : Rencontre de la plateforme des soins palliatifs pour recevoir des informations sur leur organisation et la fin de vie. (Équipe)
- 🏠 05/02 : Présentation du Housing First Namur au Labo logement de l'AMO passage (Emeline)
- 🏠 15/02 : Mise au vert pour un travail sur la méthodologie de travail, la construction des profils de fonction et la révision des outils (équipe)
- 🏠 15/02 : Intersession dispensée par EMISM-SSM Astrid (équipe)
- 🏠 18/02 : Participation au groupe de travail logement du PNS (Emeline)
- 🏠 19/02 : Formation Housing First dispensée par le Housing First LAB (Emeline)
- 🏠 20/02 : Présentation du Housing First Namur à l'école de la Providence à Ciney (Maryline et Emeline)
- 🏠 15/03 : Participation au GT logement du PNS (Emeline)
- 🏠 04/04 : Participation au colloque « La santé mentale aux portes des urgences » (équipe)
- 🏠 04/04 : Participations au bilan des 10 ans de la réforme des soins de la santé mentale (Emeline)
- 🏠 08/04 : Supervision dispensée par le Housing First LAB (Sarah + Emeline)
- 🏠 12/04 : Formation réduction des risques dispensée par Namur Entraide Sida (équipe)
- 🏠 23/04 : Formation Housing First dispensée par le Housing First LAB (Emeline)
- 🏠 30/04 : Formation Housing First dispensée par le Housing First LAB (Emeline)
- 🏠 06/05 : Participation à la présentation du mémorandum du RSUN (Emeline)
- 🏠 09/05 : Participation au groupe de travail réduction des risques de RASAM (Emeline)
- 🏠 10/05 : Intersession dispensée par EMISM-SSM Astrid (équipe)
- 🏠 13/05 : Participation au GT logement du PNS (Emeline)
- 🏠 15/05 : Formation équipier de première intervention dispensée par l'IFAPME (Mathilde)
- 🏠 30/05 au 31/05 : Participation au 30^e Colloque de la FEANTSA à Porto (Emeline)
- 🏠 18/06 : Participation au bureau du mémorandum du RSUN (Emeline)
- 🏠 19/06 : Représentation du Housing First Namur à la présentation du livre blanc du PAC « Un toit pour être soi » - participation au « Banc des experts » (Emeline)
- 🏠 20/06 : Représentation du Housing First Namur à la Plateforme du Housing First Lab (Emeline)

- 🏠 20/06 : Représentation et présentation du Housing First Namur à l'Afterwork « Pauvrophobie » organisé par le FORUM et CERA (Emeline + participation d'Alex)
- 🏠 02/07 : Participation au projet Vita Santé organisé par la Mutualité Chrétienne (Sarah + Emeline)
- 🏠 12/07 : Intervision EMISM-SSM Astrid (équipe)
- 🏠 Septembre : Participation à l'émission «Belgium Great Again » RTL TVI (Emeline)
- 🏠 24/09 : Représentation du Housing First Namur au « Village de la diversité » (Emeline)
- 🏠 25/09 : Participation au bureau du mémorandum du RSUN (Emeline)
- 🏠 04/10 : Présentation du Housing First Namur à SIMILES (Laura et Jérémy)
- 🏠 10/10 : Participation et information sur le Housing First Namur et la pair aideance au GT réduction des risques de RASAM (Alexandre + Emeline)
- 🏠 10/10 : Participation et représentation du Housing First Namur à l'AMA Politique (Emeline)
- 🏠 14/10 : Supervision Housing First Lab (Sarah, Maryline, Mathilde)
- 🏠 18/10: Représentation du Housing First Namur et intervention dans un cours d'Analyse et de stratégies des politiques sociales dispensé par Thierry Dock au sein du Master en Ingénierie et Action Sociale
- 🏠 23/10 : Participation et représentation du Housing First Namur au comité scientifique du mémorandum du RSUN (Emeline)
- 🏠 24/10 : Immersion Laura à Revivo A
- 🏠 07/11 : Accueil délégation de Quimper (France) pour immersion au sein du service (équipe)
- 🏠 08/11 : Rencontre et présentation du Housing First Namur à Anne Derome, SPW bien-être animal (équipe)
- 🏠 14/11 : Présentation du Housing First Namur à l'Institut Sainte-Marie Jambes (Emeline)
- 🏠 18/11 au 21/11 : Participation à la formation Train the Trainer dispensée par le Housing First HUB à Liverpool (Emeline)
- 🏠 18/11 au 22/11 : Accueil immersion travailleuse sociale du Housing First Luxembourg
- 🏠 19/11 au 20/11 : Participation à la formation Vita Santé organisée par la Mutualité Chrétienne (Sarah)
- 🏠 21/11 : Participation au colloque des 10 ans du Comptoir L'Echange (équipe)
- 🏠 22/11 : Formation Housing First dispensée par le Housing First Hub (Mathilde et Maryline)
- 🏠 22/11: Participation au GT Logement du PNS (Emeline)
- 🏠 02/12 : Supervision organisée par le Housing First Lab (Mathilde + Sarah)
- 🏠 06/12 : Participation au bureau du mémorandum du RSUN (Emeline)
- 🏠 17/12 et 20/12 : Participation à la formation Boost ton accompagnement en santé mentale organisé par le Réseau Santé Namur (équipe)